



Un budget d'austérité qui déçoit l'AGÉPA

Victoriaville, le 5 juin 2014 – Au lendemain du dépôt du nouveau budget provincial, l'Association des groupes d'éducation populaire autonome Centre-du-Québec (AGÉPA) ne cache pas sa déception face aux orientations du gouvernement. « Quoi qu'en dise le ministre des finances, c'est bel et bien un budget d'austérité qu'il vient de nous servir », déplore Christine Letendre, coordonnatrice de l'AGÉPA.

L'AGEPA constate sans surprise que le ministre Leitaó procède à de nombreuses compressions budgétaires dans les ministères et, bien qu'on note un léger effort annoncé au niveau du contrôle du prix des médicaments, qu'il fait fi des mesures fiscales progressistes proposées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Ces nouvelles sources de revenus auraient pourtant permis de renflouer les coffres de l'État de 10 milliards \$ par année et ainsi financer adéquatement les services publics et les programmes sociaux.

« Des services publics universels et de qualité sont indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes. Ils sont un moyen efficace de redistribuer la richesse et un repart contre la pauvreté et l'appauvrissement. Les compressions auront sans doute des répercussions sur l'accessibilité et la qualité des services, » rappelle la coordonnatrice.

Le budget est aussi un coup dur pour le milieu communautaire puisque le ministre Leitaó a choisi d'annuler les engagements de rehaussement financier des organismes communautaires pris par le gouvernement précédent. Les organismes d'action communautaire autonome (ACA), notamment les groupes de défense collective des droits, subissent une énorme pression en raison de leur sous-financement chronique. Dans un contexte où le gouvernement se désengage progressivement dans les services à la population et aux plus démunis, la pression n'en est que plus grande. Les organismes communautaires ne peuvent qu'accueillir avec colère la décision du ministre d'autant plus qu'une motion pour leur rehaussement financier avait été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en mai 2013.

L'AGÉPA déplore également que le gouvernement alimente les préjugés envers les prestataires d'aide sociale. « Annoncer qu'on va resserrer les contrôles pour s'assurer que les personnes prestataires ne reçoivent pas trop d'argent c'est aussi les considérer comme des fraudeurs potentiels. Quand le gouvernement base ses décisions sur des préjugés aussi grossiers on constate que l'amélioration des conditions de vie et le respect des droits fondamentaux des personnes les plus démunies est loin d'être sa priorité, » conclue madame Letendre.

—30—

Source : Louis Lacroix, adjoint à la coordination
AGEPA Centre-du-Québec
819-795-4441 – agepa@videotron.ca